

EXEMPLE DE FONCTIONNEMENT D'UN GPDS

Sous l'autorité du **chef d'établissement**, le GPDS est composé des personnels de direction, du/des CPE, du référent décrochage scolaire, des membres de l'équipe éducative, du COP, de l'assistante sociale, de l'infirmière et tout autre professionnel susceptible d'apporter des éclairages en fonction de son domaine de compétence.

Le coordonnateur **MLDS** accompagne et conseille si besoin les équipes pour la mise en place du GPDS.

SIGNALEMENT par le PP au CPE et au professeur référent des élèves présentant des signes de décrochage

Etude de la situation en **GPDS** : croiser les regards des professionnels pour analyser finement la situation

Rendez vous avec le **COP** si nécessaire : Entretien, bilan de la situation

1

Elève **souhaitant rester** dans sa filière
Objectif : remobilisation

Suivi vie scolaire
Et/ou tutorat , soutien pédagogique
Et/ou dispositifs internes
Et/ou suivi médico social
Et/ou suivi COP
Et/ou suivi MLDS (jeunes de + de 16 ans)
lorsque toutes les ressources internes de
l'établissement ont été épuisées

2

Elève **ne souhaitant pas rester** dans sa filière
(avec ou sans projet)
**Objectif : réflexion et accompagnement
autour du projet**

Entretien **COP**

Relais vers le coordonnateur **MLDS** :
Mise en œuvre de stage d'immersion
Stage en entreprise – Recherche d'employeurs
Accompagnement individuel
Relais réseau « Foquale » et « PSAD »

En parallèle des **actions complémentaires** (confiance en soi, savoir être, livret de compétences, méthodologie ...) peuvent être mise en place au niveau de l'établissement ou du bassin.
Le coordonnateur MLDS en assure alors l'ingénierie de formation en concertation avec le responsable FOQUALE.

Bilan GPDS

Lorsque aucune solution interne n'a abouti le relais est pris par le

Réseau FOQUALE

Lorsque aucune solution Education Nationale n'a pu être trouvée le relais est pris par la

PSAD